

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26615**

Intitulé

MASTER : MASTER Arts, lettres, langues Mention: Humanités

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10 (Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)	Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Le Recteur de l'Académie de Versailles, Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

135 Langues et civilisations anciennes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Construction et mise en œuvre d'un enseignement
- Définition et conduite d'un projet
- Conseil aux chercheurs, élus, institutionnels, enseignants, ... sur des éléments du patrimoine
- Conception et rédaction de supports de diffusion et d'information culturelle
- Exploitation de bases de données
- Rédaction de rapports ou des documents
- utiliser des outils bureautiques
- définir une méthodologie de recherche
- conduire un programme de recherche, un projet muséographique
- transmettre de l'information à un groupe (réunion, cours)
- utiliser des techniques de communication adaptées
- appliquer des normes rédactionnelles

Le Master mention Humanités comporte un parcours-type :

- Humanités classiques et humanités numériques.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Enseignement (secondaire & supérieur)
- Édition, Internet et Multimédia
- Bibliothèques et Centres de documentation
- Agences de presse, d'illustration, de publicité
- Administration et Services de l'Etat.
- Enseignant (second degré, sous réserve de l'obtention d'un concours de la fonction publique)
- Gestion de patrimoine culturel (conservateur / trice)
- Gestion de l'information et de la documentation (archiviste, bibliothécaire, directeur / trice des ressources documentaires, etc.)
- Rédacteur de presse et critique

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2107 : Enseignement général du second degré

K1602 : Gestion de patrimoine culturel

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

E1106 : Journalisme et information média

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le diplôme est organisé en 4 semestres, valant chacun 30 crédits.

Les 4 semestres constitutifs du diplôme doivent être validés pour son obtention.

Chaque semestre se décompose en Unités d'Enseignement (UE) Disciplinaires ou Transversales par année.

Semestre 1

3LHCUF71 Tronc commun 1 (10.5 ECTS)

3LHCUF72 Séminaires 1 (6.0 ECTS)

3LHCUF73 Recherche 1 (4.5 ECTS)

3LHCUC71 Humanités numériques 1 (3.0 ECTS)

3LHCUL71 Langue vivante 1 (6.0 ECTS)

Semestre 2

3LHCUF81 Tronc commun 2 (6.0 ECTS)
 3LHCUF82 Séminaires 2 (6.0 ECTS)
 3LHCUF83 Recherche 2 (6.0 ECTS)
 3LHCUC81 Humanités numériques 2 (1.5 ECTS)
 3LHCUL81 Langue vivante 2 (6.0 ECTS)
 3LHCUP81 Compétences / Préprofessionnalisation (4.5 ECTS)

Semestre 3

3LHCUF91 Tronc commun 3 (6.0 ECTS)
 3LHCUF93 Séminaires 3 (6.0 ECTS)
 3LHCUF92 Recherche 3 (12.0 ECTS)
 3LHCUC91 Humanités numériques 3 (3.0 ECTS)
 3LHCUL91 Langue vivante 3 (3.0 ECTS)

Semestre 4

3LHCUF01 Tronc commun 4 (4.5 ECTS)
 3LHCUF03 Séminaires 4 (6.0 ECTS)
 3LHCUF02 Recherche 4 (15.0 ECTS)
 3LHCUC01 Humanités numériques 4 (1.5 ECTS)
 3LHCUL01 Langue vivante 4 (3.0 ECTS)

Modalités de contrôle de connaissances :

- des règles de compensation sont appliquées entre toutes les UE, avec application d'un coefficient correspondant au nombre proportionnel d'ECTS associés à chaque UE.
- le mémoire (3LHCUF83 et 3LHCUF02) donne lieu à soutenance orale devant un jury, de même que le stage (3LHCUP81) et le projet tutoré (3LHCUC81, 3LHCUC01).
- le contrôle continu se fait sous la forme d'écrits et/ou d'oraux, organisés en session 1 et le cas échéant en session 2. Ces écrits / oraux peuvent porter soit sur le programme spécifique étudié dans l'UE, soit sur l'application des méthodes enseignées à un projet original.
- l'examen terminal se fait sous la forme d'écrits et/ou d'oraux, organisés en session 1 et le cas échéant en session 2. Ces écrits / oraux peuvent porter soit sur le programme spécifique étudié dans l'UE, soit sur l'application des méthodes enseignées à un projet original.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/NI	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	PR, MCF et enseignants chercheurs intervenants dans le diplôme à Paris Ouest Nanterre La Défense
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X	Le président du jury (directeur de la formation continue) Le responsable pédagogique de la formation Un professionnel des métiers visés Un représentant de la formation continue Un représentant du monde professionnel en général

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Arrêté du 30 avril 2015 accréditant l'université Paris Ouest Nanterre La Défense en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Site de l'Observatoire de la vie étudiante : <http://ove.u-paris10.fr/>

Nombre de titulaires de la certification (par sexe) pour les trois dernières années : sans objet, car diplôme créé en 2014-2015, première certification à la fin de 2015-2016.

Autres sources d'information :

Site de l'université : <http://www.u-paris10.fr/offre-de-formation-282684.kjsp>

Portail étudiant du ministère de l'Éducation nationale : www.etudiant.gouv.fr

Portail ONISEP : www.onisep.fr

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

200, avenue de la République

92001 Nanterre Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

200, avenue de la République

92001 Nanterre Cedex

UFR PHILLIA, bâtiment L

Historique de la certification :

20090325 Master mention Lettres / spécialités

- Enseignement des lettres - transmission de la culture littéraire

- Littératures française, comparée et antiques

- Métiers de la culture

20141281 Master mention Humanités / parcours

- Humanités classiques et humanités numériques